Belvaux/Sanem, le 15 mars 2024

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail en date du 06 mars 2024, réf N° **3A/2024/0511/174**, la société

SA APROLIS

a eu **l'autorisation pour l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque CATERPILLAR, du type NPP20N2E, avec le numéro de construction RTB03A10253.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **15 mars 2024 au 24 avril 2024 inclus**.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven

Administration Communale SANEM

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz